Le Bois-Plage-en-Ré

Le

Mairie
37 rue Aristide Briand
17580 LE BOIS PLAGE EN RÉ
☎ 05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr- wwwleboisplage.com

Préfecture de la Charente Maritime
Mme JOIN
Bureau de l'environnement
Direction de la coordination et
de l'appui territorial
38, rue Réaumur – CS 70000
17017 – LA ROCHELLE CEDEX 01

☐ **Pour information**	☐ **Pour suite à donner**	☐ **Pour avis**
☐ **Pour notification**	☐ **En retour**	☐ **……..**

Dossier suivi par : Jessica Taunay
Service : Infrastructures

BORDEREAU D'ENVOI

Nombre de documents	Désignation des documents
1	CERFA 13616*01 Demande de dérogation pour la destruction d'un nid de goélands
2	Plans de localisation
2	Plaintes de riverains ainsi que la pétition
2	Plaintes du Directeur du centre de loisir

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,

Gérard **JUIN**

MAIRIE de LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ 17 (Chte-Mme)

Accusé réception des pièces énoncées au présent bordereau A ……Le ……	Signature et cachet de l'expéditeur

N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR ☐ LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT
☑ LA DESTRUCTION
☑ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Mairie du Bois Plage en Ré
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Monsieur Gérard Juin (Maire)
Adresse : N°37 Rue Aristide Briand
Commune : Le Bois Plage en Ré
Code postal : 17580
Nature des activités : Collectivité Territoriale
Qualification : Maire

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Larus Argentus, Goéland Argenté	4 à 5 Maximum	Nids sans différenciation des sexes
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommage aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☑
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☑
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire ☐ avec relâcher sur place ☐ avec relâcher différé ☐

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle ❑ Capture au filet ❑
Capture avec épuisette ❑ Pièges ❑ Préciser :
Autres moyens de capture ❑ Préciser :

Utilisation de sources lumineuses ❑ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ❑ Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids ☑ Préciser : Intervention des services techniques avec le soutien de la LPO
Destruction des oeufs ☑ Préciser : Si l'intervention sur les nids est tardive ou en cas de découverte tardive de nids
Destruction des animaux ❑ Par animaux prédateurs ❑ Préciser :
Par pièges létaux ❑ Préciser :
Par capture et euthanasie ❑ Préciser :
Par armes de chasse ❑ Préciser :
Autres moyens de destruction ❑ Préciser : ...

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ❑ Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques ❑ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ❑ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ❑ Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques ❑ Préciser :
Utilisation d'armes de tir ❑ Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ❑ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale ❑ Préciser :
Formation continue en biologie animale ☑ Préciser : Appui technique du personnel de la RNN de Lilleau des Niges
Autre formation..... ❑ Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : A l'installation des nids, d'Avril à Mai
ou la date : .....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine
Départements : Charente - Maritime
Cantons : Ile de Ré Canton Sud
Commune : Le Bois Plage en Ré

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés ❑ Mesures de protection réglementaires..... ☑
Renforcement des populations de l'espèce ❑ Mesures contractuelles de gestion de l'espace..... ❑

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Les nids sur le toit de l'école (voisin de celui du centre de loisirs et beaucoup plus grand) ne seront pas touchés et sauvegardés.

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Pas d'opération antérieure

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : dénombrement des nids sur les deux sites (Ecoles et centre de loisirs) et dans la Commune par la LPO. Compte rendu des opérations de destruction des nids (dates d'intervention, nombre de nids détruits, éventuellement présence d'oeufs). Des interventions de sensibilisation auprès du centre de loisirs et des écoles sont envisagées. Dans le cadre du programme de baguage mené par la réserve naturelle de Lilleau des Niges, une session pourra être organisée pour baguer les poussins aux écoles.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Le Bois Plage en Ré Le 25 janvier 2021 Votre signature : Par délégation du Maire Le Conseiller délégué Jean-François BEYNAUD MAIRIE de LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ ★17 (Char.-Mme)★

Le Bois-Plage-en-Ré

Le 26.MAR.2021

Le Maire

à

Préfecture de la Charente Maritime
Mme Join
Bureau de l'environnement
Direction de la coordination et de l'appui territorial
38, rue Réaumur- CS70000
17017 - LA ROCHELLE CEDEX 01

Pôle Infrastructures
Service ouvert :
Lundi, mardi, mercredi et le jeudi
de 8h30 à 12h00
Le vendredi de 9h00 à 15h30

Objet : Demande de dérogation pour la destruction de nids de goélands
P.J. : Cerfa n°13616*01 – Pétition des riverains
N/Réf : JFB/TJ - @ .182 - 2021
Affaire suivie par : Jessica TAUNAY - Pôle Infrastructures

Madame, Monsieur,

Suite à la rédaction du cerfa n°16616*1 et votre courriel en date du 1er mars 2021, pour la destruction de quatre ou cinq nids de Goélands Argentus, je vous prie de trouver les précisions suivantes :

Depuis cinq ans environ, une colonie de goélands est présente sur les toitures de l'école maternelle, primaire, du centre de loisirs et de la maison des ados qui regroupent 229 enfants de la commune du Bois Plage en Ré.

Cette colonie génère de nombreux désagréments plus particulièrement liés à l'agressivité (sur les enfants), les fientes, les odeurs et le bruit des spécimens adultes.

Chaque année de nombreux riverains, les directeurs de centres et les directrices d'écoles se plaignent de la situation.

Notre souhait est la destruction de 10 nids maximum situés à une hauteur d'environ 4 mètres.

Cette intervention se fera par un agent des Ateliers Municipaux de la Commune et au moment de l'installation des nids (entre avril et mai).

Cet agent sera formé et supervisé par le personnel de la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges / LPO.

Nous précisons qu'il s'agit d'une première demande. Il n'y a pas eu d'opération menée jusqu'à présent ni pour la destruction ni pour l'effarouchement.

Nous ne sommes pas en mesure de vous fournir d'analyse du risque de report des nids vers d'autres sites.

Vous trouverez, joint à ce document, un plan du secteur d'intervention.

Cette démarche sera aussi l'occasion pour nous et la LPO de réaliser un dénombrement des nids sur les quatre sites précités, sur la commune.

Le Bois-Plage-en-Ré

Centre de loisirs

Nid de Goélands

Centre de loisirs

Cour de jeux des enfants

Le Bois-Plage-en-Ré

Plan de l'Ecole, Garderie, Bois Jeunesse avec les zones de nidification

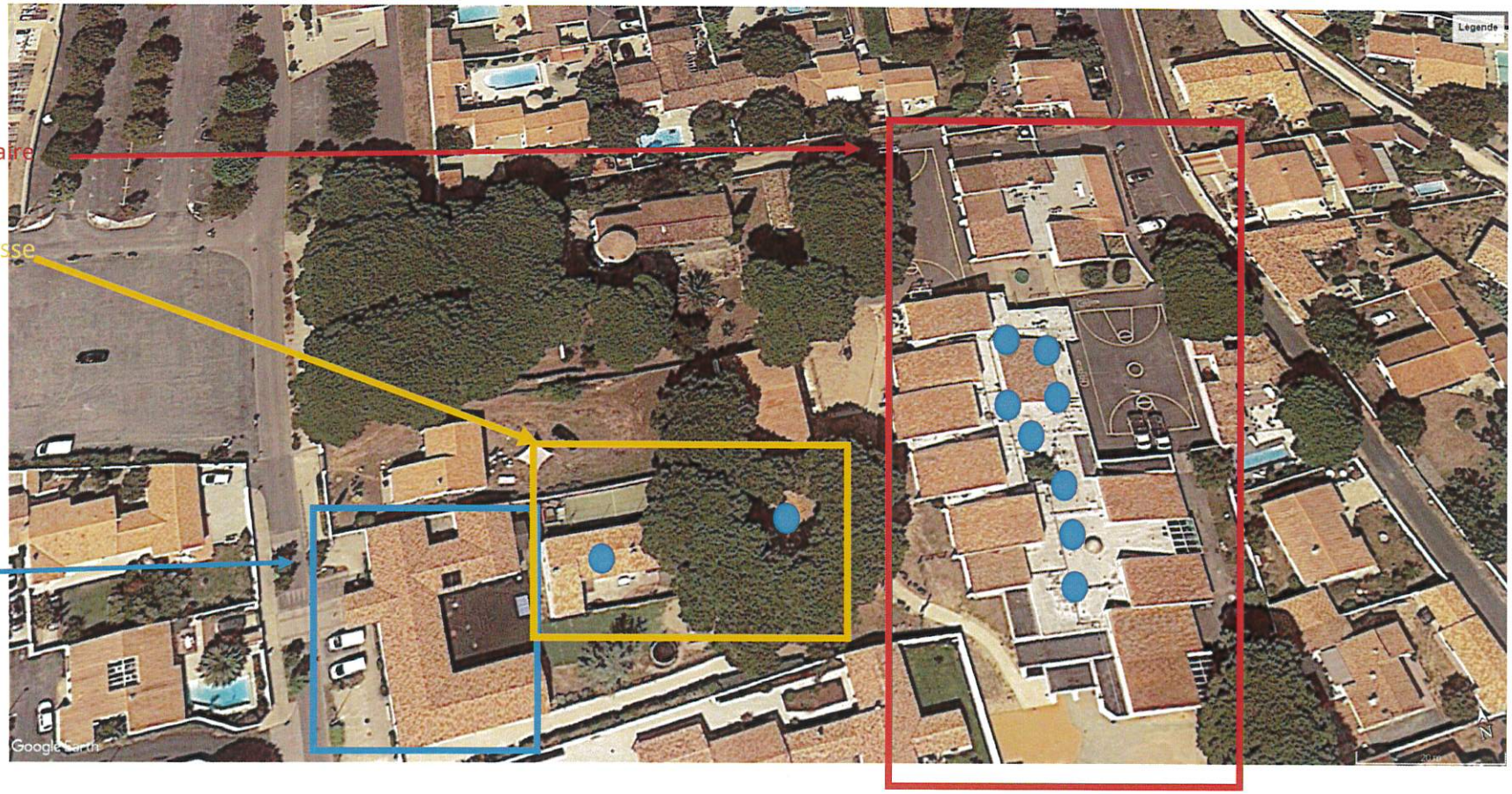

Mairie Le Bois Plage en Ré Cédric Michon

De: Christine & Rob Groot <crgroot@yahoo.fr>
Envoyé: jeudi 13 août 2020 15:46
À: Mairie Le Bois Plage en Ré Cédric Michon
Cc: Le Bois Plage - Christophe VERMEULEN; Le Bois Plage - Laura BERGER
Objet: Re : Le Bois Plage en Ré - Présence des Goélands
Pièces jointes: lettre_mairie.pdf

Monsieur,

Je vous remercie pour votre retour.

Ci-joint une lettre signée par les voisins de l'école qui comme moi n'en peuvent plus.... qu'il y est eu ou non le confinement, les oiseaux se seraient de toute manière installés là comme les années précédentes. Mais ils sont de plus en plus nombreux à le faire. Cependant, je comprends qu'à cette période-là, il est été difficile d'intervenir. J'espère sincèrement que l'année prochaine cela ira mieux et que ce ne sera pas pire.

Je vous remercie pour votre aide.

Bien cordialement,

Christine Groot

Le jeudi, août 13, 2020, 11:46, Mairie Le Bois Plage en Ré Cédric Michon <infrastructures1@leboisplage.fr> a écrit :

À l'attention de : M. et Mme GROOT

Bonjour, nous avons bien pris connaissance de votre mail en date du 10-07-2020 concernant le problème des goélands sur le toit de l'école.

Cette année encore, de nombreux volatiles étaient présents (l'épisode de confinement, durant le printemps, a favorisé l'installation des oiseaux) et nous avons fait appel, par deux fois, aux services de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Sur les conseils de M. LEMESLE, coordinateur et référent local de la LPO, nous engagerons des démarches au début de l'hiver pour demander des dérogations afin d'intervenir sur cette espèce protégée dés le début de la nidification.

En espérant avoir répondu à vos attentes.

Cordialement.

Le Bois-Plage-en-Ré, le 13 juillet 2020

Monsieur le Maire,

Le nombre de goélands autour et sur l'école ne cesse d'augmenter d'année en année. Il y a de plus en plus de nuisances : les fientes envahissent quotidiennement nos murs, nos toitures, nos sols, nos tables, chaises, transats et notre linge ! C'est un inlassable recommencement qui aujourd'hui nous épuise.

Vous êtes compétent pour intervenir sur les nuisances de l'espace public. Nous vous demandons aujourd'hui d'agir pour éviter que la situation ne s'aggrave d'avantage (elle l'est déjà par rapport à l'année dernière) et que l'année prochaine, ces nuisances aient disparu.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande et vous priions de croire en nos sincères salutations.

Les voisins de l'école

Noms Prénoms	adresse	Signature
Groot Christine	259 rue des Barjottes	[signature]
BEGNATBORDE Gérard	306 rue des Barjottes (c'est réellement une plaie hygiénique)	[signature]
Henz, Marie et Peter	294, rue des Barjottes	Maria Henz
JEANMOTTE	311 rue des Barjottes	[signature]
DELEBARRE	322 rue des Barjottes	[signature]
CHAPELLIER	2 allée Pierre Ricard	[signature]
HOURY	137 rue des Barjottes (Il faut supprimer les verifs afin d'aller fondre dans un endroit non résidentiel)	[signature]
BRECHON Laurence	291 rue des Barjottes – (gros problème d'hygiène, problème de santé publique)	[signature]
JANET	2 bis rue des Pingettes	[signature]
Betermin	3 imp des Pingettes	[signature]
BOUHIER	Imp. des Pingettes.	[signature]
Mahu Delphine	390 Rue des Barjottes	[signature]
SARL Adele Mahu Camping les Barjottes	390 Rue des Barjottes	Camping Les Barjottes Sarl Adele Mahu 390 rue des Barjottes BP 40019 17580 Le Bois Plage en Ré Siret : 601 054 545 00018 [signature]
SIMONCELLI	2 impasse du Clos du marché	[signature]

PASCAL QUIRAS	2 c Rue des Graviers -	
CHABIN Emilie	3 impasse du clos du marché	
Antunes Ludovic	Technicien piscine je trouve cela très desagreable pour les propriétaires et les locataires ainsi que pour mon travail à effectuer chaque semaine	
ERIC FRUCHARD	21 rue des Barjottes	

Pour le Conseiller Délégué, Jean-François BEYNAUD,

***Cédric MICHON** - Pôle Infrastructures*

Mairie

37 rue Aristide Briand

17580 Le Bois-Plage-en-Ré

05.46.09.23.11

www.leboisplage.com

Le Bois-Plage-en-Ré

De : Christine & Rob Groot [mailto:crgroot@yahoo.fr]
Envoyé : jeudi 9 juillet 2020 10:41
À : mairie@leboisplage.fr
Objet : Goelands

Monsieur le maire,

Voilà quelques années que nous nous sommes au Bois-Plage-en-Ré et apprécions beaucoup la vie ici. Nous résidons au 259 rue des Barjottes, juste derrière l'école.

Néanmoins depuis 3 ans la situation avec les goélands empirent et devient insupportable. Si auparavant les goélands nichaient sur le toit de ma voisine Mme Aubin, aujourd'hui ils ont niché sur le toit du centre de loisirs et restent sur le toit de l'école. La situation ne fait qu'empirer d'année en année et cela devient insupportable pour nous qui sommes maintenant encerclés. Outre les fortes nuisances sonores à ne pas pouvoir se parler, qui peuvent être très fortes, ce sont leurs fientes qui nous gênent le plus. Il y a en partout, je ne peux rien laisser en dehors d' un préau.

L'année dernière suite à mon courrier une dame de la mairie m'avait contactée , elle m'avait assurée que quelque chose serait fait avant qu'ils viennent pondre. Je ne sais pas ce qui s'est passé entre temps, mais la situation n'a pas changé et empire.

Je ne demande pas à ce qu'on les extermine, mais que l'on fasse en sorte qu'ils aillent voir ailleurs, si vous me permettez l'expression. Cela a été fait au collège de St Martin, pourquoi ne peut-on pas faire la même chose ici? Faire intervenir un fauconnier au bon moment.

Je sais que vous avez connaissance du problème, mais j'espère que vous ne le subissez pas au quotidien. Aujourd'hui nous n'en pouvons plus.

Je vous remercie pour votre attention et espère que vous trouverez une solution.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Christine Groot

259 rue des Barjottes

Le Bois-Plage-en-Ré

0778160933

Mairie Le Bois Plage en Ré Cédric Michon

De: Population Le Bois Plage en Ré <population@leboisplage.fr>
Envoyé: jeudi 9 mai 2019 16:26
À: Jessica TAUNAY
Cc: Cédric MICHON ; Christophe VERMEULEN
Objet: TR: Goéland

Ci-joint, message de David concernant un problème de goélands en toiture du Ré Bois Jeunesse.
Bonne réception,

Laurence

Laurence BORDAS
Pôle Vie Citoyenne

MAIRIE - 37 Rue Aristide Briand
17580 LE BOIS PLAGE EN RÉ
Tél : 05.46.09.23.11

Le Bois-Plage-en-Ré

De : Ré Bois Jeunesse Le Bois Plage en Ré [mailto:reboisjeunesse@leboisplage.fr]
Envoyé : jeudi 9 mai 2019 11:38
À : population@leboisplage.fr
Objet : Goéland

-------- Message transféré --------
Sujet : Goéland
Date : Thu, 9 May 2019 10:53:08 +0200
De :Ré Bois Jeunesse Le Bois Plage en Ré <reboisjeunesse@leboisplage.fr>
Répondre à :reboisjeunesse@leboisplage.fr
Pour :RH Le Bois Plage en Ré <rh@leboisplage.fr>

Bonjour Laurence,

Je tiens à t' informer que des Goélands ont fait leurs nids sur le garage du bois jeunesse comme l'année dernière ce qui n'avait pas vraiment posé de problème, en revanche cette année il y' en a un en plus sur le toit du bois jeunesse et celui ci m'inquiète d'avantage, notamment quand les petits seront nés. Merci de bien vouloir me dire si il y a quelque chose à faire ou si il faut laisser faire la nature.

Mairie Le Bois Plage en Ré Cédric Michon

De: Police Le Bois Plage en Ré <policemunicipale@leboisplage.fr>
Envoyé: mardi 4 juin 2019 16:01
À: Îlot Mômes
Cc: garbani; Peytureau; GAILLARD; Astie Claude; michon; Christophe Vermeulen
Objet: Re: Besoin urgent d'intervention d'un faroucheur.

Bonjour Fred,

Je viens d'appeler M. ASTIE, à ce sujet, il se rend à la mairie afin de l'évoquer avec M. Le Maire.

A bientôt

Le BCP. ANGELO

Le 04/06/2019 à 15:47, Îlot Mômes a écrit :

Besoin urgent d'intervention d'un faroucheur.

Bonjour Cécile,

Nous avons un nid de goéland sur le toit de David.

La mère a attaqué Guillaume à deux reprise.

Afin d'éviter un incident pourrait tu faire intervenir STP un faroucheur.

Merci et,

A bientôt,

FRED